

L'ECHO de la Montagne

Bulletin trimestriel de l'Eglise Protestante Unie
de la Montagne du Tarn

C'est l'été !

Si l'on s'en tient à la définition du dictionnaire et en quelques mots, l'été est censé être « **la saison la plus chaude de l'année** » ! Ouais !

On peut le dire, quant à le penser vraiment en cet an 2023 et après avoir pris connaissance des diverses informations des journaux télévisés et autres médias, il y a un pas que je n'ose franchir tant chaque jour (que Dieu fait ?) se déroule de manière incertaine pour ne pas dire aléatoire !

Vous allez sûrement me trouver bien pessimiste en cet été 2023 ou, tout au moins en ces jours d'incertitude, que ce soit dans nos occupations professionnelles, familiales voire distrayantes.

Et notre vie d'Eglise dans tout cela, comment la vivons-nous ? Chaudement ?

Ah, je sens que mon questionnement dérange un peu votre train-train... tout comme le mien d'ailleurs !

Mais ma longue expérience au sein de notre Eglise m'autorise à porter un regard relativement confiant sur notre avenir, sans pour autant être « autosatisfait » !

Vous allez me trouver un peu prétentieux, voire peut-être arrogant, mais ne vous y trompez pas, et si c'est néanmoins le cas, ce n'est qu'une impression !

Car notre « Eglise de la Montagne », à travers ses activités et sa vitalité, peut se prévaloir (s'enorgueillir ?) d'assurer modestement mais avec conviction et une certaine sérénité, une vie d'Eglise en rapport avec ses convictions et ses moyens, qu'ils soient humains ou/et matériels.

C'est bien connu, tout être humain est un éternel insatisfait qui a du mal à l'admettre quand il s'aperçoit qu'il est en contradiction avec ce qu'il pense. Néanmoins, et comme l'ont dit des écrivains célèbres...

« Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain »

« Car le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre »

« Le monde où vivent nos croyances »

« J'ai trop peu de temps à vivre pour perdre ce peu »

Alors, mes amis, chers frères et sœurs, notre Eglise de la Montagne compte sur vous, comme vous pouvez compter sur elle, pour continuer à exister... et à perdurer ! DS



Le message du pasteur

Chers paroissiens de la Montagne, ma mission d'un an parmi vous s'achève. A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, je serai parti vers de nouvelles aventures.

J'ai beaucoup de tendresse pour vous, et si je vous le dis par écrit, c'est parce que c'est peut-être plus facile que de le dire de vive voix. Vous m'avez offert de bien de belles choses.

L'une d'elle m'a été donnée à votre insu en apercevant de façon fugitive l'Esprit Saint rayonner discrètement sur vos visages, vous qui demeurez au coeur cette terre qui déjà avant le protestantisme a été visiblement aimée de notre Seigneur.

C'est donc dans la gratitude pour tout ce que j'ai reçu de vous que je souffle aujourd'hui vers vous une multitude de belles pensées et vous confie à l'infinie tendresse de notre Seigneur Jésus-Christ.

Mais avant, permettez-moi une ultime fois de vous narrer une de ces histoires que mon grand-père instituteur du monde rural nous racontait à moi et mon grand frère alors que nous étions enfants (Voir en page 4).



Olivier Delachaux

Être informé de l'actualité de l'Eglise

Le conseil presbytéral a une idée du déroulement de l'année qui s'ouvre. Nous prévoyons toujours un culte chaque dimanche dans nos temples ou bien avec les Eglises amies. Nous prévoyons des journées de rencontre. Nous prévoyons de tenir des veillées. Nous prévoyons d'être toujours actifs.

En revanche, il nous sera peut-être difficile de donner un calendrier « définitif » avec ce bulletin trimestriel.

Les annonces de modifications seront faites par messagerie ou par téléphone.

Pour être tenus au courant, si ce n'est déjà fait :

- envoyez votre adresse mail à contact@epumt.fr
- envoyez un SMS au 06 79 47 09 72

Les envois resteront raisonnables en nombre.
Ne vous inquiétez pas.

L'actualité la plus proche (et certaine) reste le vernissage de l'exposition DOSER et le concert donné par Pierre Barthez au temple de Viane le dimanche 2 juillet à 14h30. Nous vous attendons nombreux.

Frédéric Chabbert, président de l'EPUMT

Eglise Protestante Unie de la Montagne du Tarn

Président: Frédéric CHABBERT
29, route du Pioch 81710 SAÏX
☎ 06.79.47.09.72
contact@epumt.fr

Vice-président:
Daniel SCHOENENBERGER
Le Clapié 81260 FONTRIEU
☎ 05.63.37.59.77
daniel.schoenenberger1@orange.fr

Trésorier: Myriam SCHOENENBERGER
Le Clapié 81260 FONTRIEU
☎ 05.63.37.59.77
tresorier@epumt.fr

Secrétaire: Claude BONNET
Lavergne 81530 VIANE
☎ 06.70.89.96.23
secretaire@epumt.fr

EPUMT

Secrétaire-archiviste: Michelle LOUP
1, rue des Maquisards 81330 VABRE
☎ 05.63.72.48.64
loup.alain@wanadoo.fr

Pasteurs: Postes 1 et 2 Vacants

Secteur de Brassac
Jacqueline CORBIERE

Secteur des Monts de Lacaune
Bernadette ARMENGAUD, Philippe CALVAYRAC

Secteur de Vabre
Didier GUY

Veillez noter le numéro de la paroisse : 06 79 47 09 72

Frédéric Chabbert vous répondra (ou vous rappellera si vous laissez un message).

C'est LE NUMERO à utiliser pour toute demande.

C'est celui que vous devez composer pour demander un certificat de baptême ou l'organisation d'une cérémonie de baptême, de mariage ou de sépulture. Vous pouvez le communiquer aux familles touchées par un décès.

Envoyez par SMS vos coordonnées (N° téléphone ou courriel) s'ils ne sont pas déjà dans notre fichier, pour être tenus au courant de notre actualité.

Comment effectuer un don à l'EPUMT ?

Mettre en place un virement : RIB 20041 01016 0235570W037 01 TOULOUSE

IBAN-BIC FR78 2004 1010 1602 3557 0W03 701 PSSTFRPPTOU

Don en ligne : Depuis le site www.epumt.fr rubrique "faire un don" (nécessité de s'inscrire pour désigner l'EPUMT comme bénéficiaire)

SOMMAIRE

- Page 1 : Edito et Messages du pasteur et du président
- Page 2 : Contacts EPUMT - De qui sont ces mots - Dans nos familles
- Page 3 : Le mot du président - Comment sont élus les conseillers presbytéraux
- Page 4 : Histoire du grand-père du pasteur - Oreillettes: 6 mai 2023
- Page 5 : Parlons finances - AG du Pré des Pauvres
- Page 6 : L'Agenda de la SHPT - L'Agenda du Musée
- Page 7 : L'Agenda de l'EPUMT - Concert à Viane - Stage Sport et Foi - Expo Doser
- Page 8 : Cet été dans la Montagne ...

De qui sont ces mots ?

« Il n'existe que deux choses infinies: l'univers et la bêtise humaine... mais pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue ».

Propositions de réponse:

- 1 - François MITTERRAND
- 2 - Albert EINSTEIN
- 3 - Anouar EL SADATE
- 4 - Yves MONTAND
- 5 - La BIBLE

La bonne réponse se trouvera dans l'ECHO N° 113
Réponse du N° 111 : François RABELAIS

Dans nos familles...

† Inhumations

Nous soutenons par notre amitié et notre prière nos frères et sœurs qui sont dans le deuil, à savoir les familles de :

- Marie Louise MAFFRE (86 ans), le 05 avril 2023 au temple de Viane.
- Luiz AUGUSTE (73 ans), le 06 avril 2023 au temple de Roquecourbe.
- Ginette CONDAMIN, née Jean (91 ans) le 19 mai 2023 au temple de Castres puis au cimetière familial de Recoules, Viane.
- Alice GUY, née Mialhe (90 ans), le 26 mai 2023 au temple de Vabre.
- Pierre MARAVAL (87 ans), le 27 mai 2023 au temple de Vabre.
- Lydie CALVAYRAC, née Espérou (94 ans), le 31 mai 2023 au temple de Lacaune.
- André PUJOL, le 19 juin 2023 au temple de Montpellier.

L'Echo de la Montagne

Publication gratuite de l'Eglise Protestante Unie de la Montagne du Tarn

Comité de rédaction : Daniel SCHOENENBERGER, Rémi CHABBERT, Frédéric CHABBERT

Vous pouvez participer à son édition et son acheminement. Votre participation est à transmettre à la trésorière.
Un soutien financier de l'ordre de **12 euros par an** couvre les frais d'édition et d'envoi. **Mais vous pouvez donner plus !**

Le mot du président

Au moment de faire le bilan de cette année pastorale, j'ai envie de dire qu'elle a été bonne. Tout simplement. C'est bien sûr une évaluation à vue de nez, et surtout personnelle. Je ne m'appuie sur aucune statistique, c'est un ressenti. La présence d'Olivier Delachaux, même à mi-temps, a permis des respirations spirituelles venues ressourcer notre foi.

Le Pasteur Olivier, comme il aime à se présenter, a réalisé de nombreuses visites. Il a su pousser des portes qui sont ensuite restées ouvertes pour accueillir des veillées. Merci Olivier de tes passages dans la Montagne du Tarn et bonne route vers d'autres montagnes...

Et maintenant ? Vous avez compris, il n'y a plus de pasteur affecté à notre paroisse.

Les 2 postes sont « non pourvus » et nous allons compter sur le Christ pour nous accompagner dans cette nouvelle année. Nous compterons aussi sur les pasteurs du consistoire, actifs ou retraités.

Les conseillers presbytéraux feront au mieux pour organiser une présence pastorale dans la Montagne.

A la suite de la conférence donnée par Gilles Vidal au temple de Vabre à Pentecôte, nous avons compris qu'il y avait toujours des étudiants en théologie dans les instituts protestants. Mais une fois les études terminées, tous ne se destinent pas à exercer dans l'Eglise Protestante Unie. Leur nombre ne permet pas de compenser les départs à la retraite.

Le sujet synodal, sur lequel nous avons débattu en conseil presbytéral, laisse entrevoir une gestion de la pénurie dont les paroisses rurales risquent de faire les frais. C'est notre analyse et nous l'avons dit aux rapporteurs... Souhaitons que nous nous trompions. En l'état, pour cette nouvelle année ecclésiale, nous allons essayer de programmer un culte chaque dimanche. C'est l'Echo de la Montagne, la revue Ensemble et le site internet qui feront foi de notre programme. Suivez-nous !

**Cette horloge n'a peut-être pas la régularité d'un coucou suisse ...
mais Olivier l'emporte en souvenir du Tarn !**

Frédéric Chabbert



Comment sont élus les conseillers presbytéraux ?

Il faut distinguer 2 époques : I - Avant la loi de séparation des Eglises et de l'Etat datant du 9 décembre 1905. II - Actuellement

I - Avant la loi de séparation

L'élection des conseillers presbytéraux, devait strictement respecter les instructions et prescriptions édictées par les Ministères et en général le Ministère de l'Intérieur et des Cultes - cultes non catholiques - dont en voici le résumé.

1°) Registres paroissiaux :

La révision de ces registres doit avoir lieu chaque année par le conseil presbytéral du 16 octobre au 15 novembre.

2°) Tenue des registres :

Ils doivent être tenus en double, suivant un modèle fixé par circulaire, un registre devra être déposé aux archives du conseil presbytéral et l'autre aux archives du consistoire.

3°) **Demande d'inscription** : Elles doivent être adressées par écrit ou verbalement au président du conseil presbytéral et ce avant le 16 octobre de chaque année. Chaque année, pendant 3 dimanches consécutifs, avant le 15 octobre, les pasteurs auront soin de rappeler aux fidèles, du haut de la chaire, ces dispositions.

4°) **Age** : Ne peuvent être inscrits sur les registres paroissiaux que ceux qui accompliront leur 30^{ème} année au plus tard le 31 décembre de l'année où ils feront leur demande d'inscription ; ils devront justifier qu'ils sont domiciliés sur le territoire de la paroisse depuis deux ans au moins.

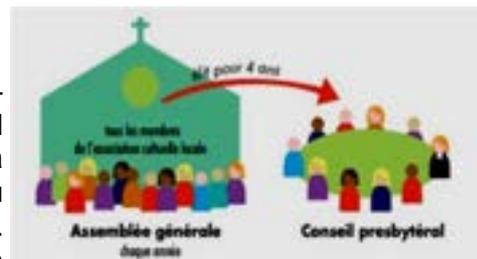
5°) **Elections** : Les élections pour le renouvellement triennal des conseillers presbytéraux ont lieu de plein droit le 2^{ème} dimanche du mois de février. Les résultats sont proclamés publiquement. Le procès-verbal des délibérations des décisions rendues d'office par le consistoire est transmis au Ministère des cultes.

Sur un document concernant le renouvellement du conseil presbytéral de Brassac de 1852, figurent plusieurs colonnes dont une concernant les antécédents de moralité (en général on y trouve "d'une moralité sans reproche") mais surtout le plus surprenant une colonne où l'on indique la situation de fortune ! Cette dernière colonne a disparu par la suite. Inutile de préciser que cette fonction de conseillers presbytéraux concernait uniquement des hommes !

II - Actuellement

Les conseillers presbytéraux sont élus pour une durée de 4 ans par les membres électeurs. L'assemblée générale de l'association cultuelle a la responsabilité d'élire le conseil presbytéral, d'examiner les actions conduites pendant l'année écoulée et de veiller à la mise en oeuvre du projet de vie. Ce conseil est chargé de "gouverner" la paroisse ou l'Eglise locale. Il s'agit d'un ministère collégial reconnu liturgiquement au cours d'un culte. Cette notion de ministère implique une responsabilité spirituelle qui est indissociable d'une fonction administrative ou gestionnaire. En outre, son caractère collégial implique concertation et recherche du consensus au sein du conseil presbytéral. Quant au ministère du Pasteur et celui du conseil presbytéral, ils sont différents. Le pasteur exerce un ministère personnel, reconnu par le synode national qui comporte principalement l'annonce publique de la parole de Dieu et la célébration des sacrements ; il est membre de droit du conseil presbytéral de la paroisse dans laquelle il exerce son ministère.

Dédou VIALA



Histoire du grand-père du pasteur...

«Un jour, dans la Montagne du Tarn, un propriétaire terrien, imprégné d'Évangile et maître d'un grand domaine agricole, décida de mettre en œuvre une idée pour le moins singulière.

Il fit poser aux quatre coins de ses terres une affiche :

« Avis à l'intention de tous les paysans du domaine de La Côte, lundi prochain de 10h à 12h, je me tiendrai au bureau du château et réglerai toutes vos dettes à la condition expresse que vous m'apportiez vos factures impayées. »

La nouvelle fit le tour du domaine comme une traînée de poudre et devint le sujet de conversations présent dans toutes les bouches. Où que l'on se rende, on ne parlait que de cet avis, perçu comme extravagant par la plupart. Certains le considéraient même pour une escroquerie de mauvais goût. D'autres disaient : Il doit y avoir anguille sous roche. D'autres encore étaient convaincus que le propriétaire avait sombré dans la folie, car jamais on n'a ouï dire qu'un homme raisonnable puisse commettre une telle sottise ?

Lorsque le jour dit arriva, le concierge et jardinier du château vit arriver une foule effervescente. Et, eu égard à sa petite taille, il grimpa, se planta sur une Pierre et harangua la foule pour la chasser loin de ses plates-bandes. A 10 heures «sonnantes et trébuchantes» le propriétaire arriva en voiture accompagné de son secrétaire. Il se fraya un chemin au travers de la foule sans prononcer une seule parole, pénétra dans son bureau, s'assit juste en face de la porte et commença à attendre. Une vive discussion s'engagea à l'extérieur. «

Que fait-on maintenant ? Est-ce que l'avis est vraiment sérieux, ou le propriétaire veut-il simplement nous humilier ?

Certains faisaient remarquer que la signature au bas de l'affiche était bien celle du propriétaire et qu'il ne ferait certainement pas mauvais usage de son propre nom au risque d'être à tout jamais discrédité. Une heure entière s'écoula. Pas un seul homme n'entra dans le bureau pour y présenter ses factures impayées. Et si l'un poussait l'autre à faire l'essai, il n'obtenait qu'une réponse agacée :

« Je ne suis pas aussi endetté que toi, je n'en ai pas besoin. Va donc toi-même tenter ta chance d'abord. »

Et le temps passa. Oui un temps précieux s'écoula. Finalement, alors qu'il est déjà 11h30, un vieux couple de retraités, habitant à l'extrême limite du domaine, s'avança. Le vieil homme tenait fermement dans sa main gauche une liasse de factures. D'une voix hésitante, il s'adressa au premier venu et demanda : « Est-il vrai, voisin, que le propriétaire paie les dettes de tous ceux qui viennent dans son bureau ? » Et celui-ci de répondre ironiquement : « Jusqu'à présent il n'a encore rien payé. » Et un autre d'ajouter : « Nous pensons que ce n'est qu'une mauvaise farce. » Entendant cela, les deux vieillards se renfrognèrent : « Et nous qui croyions que c'était vrai, nous nous étions réjouis de pouvoir quitter cette vie, libres de toutes dettes ! ». Alors qu'ils s'apprêtaient à rebrousser chemin, un dernier leur lança : « Nul n'a encore essayé. Pourquoi n'entreriez-vous pas ? S'il paie votre facture, ressortez vite afin que nous aussi nous puissions entrer. » Ainsi encouragé, le vieux couple se dirigea alors vers le bureau du propriétaire. Ils poussèrent la porte tout craintifs et furent accueillis - contre toute attente - très chaleureusement. A leur question de savoir si l'avis disait vrai, le secrétaire répliqua : « Mais croyez-vous donc que le propriétaire vous tromperait ? Donnez-moi vos factures impayées. »

Mi-incrédulés, mi-émervillés, ils les lui remirent toutes. Les montants furent additionnés et le propriétaire leur donna en espèces le montant total de leurs dettes. Alors, débordant de gratitude et avec moult remerciements, le couple se dirigea vers la sortie mais le propriétaire leur intima l'ordre de rejoindre la salle d'attente jusqu'à midi précise.

Ils protestèrent, répliquant que tous les autres paysans attendaient dehors pour savoir si l'offre était vraiment sérieuse.

Mais si le propriétaire n'en démordit pas, il daigna cependant s'expliquer : « Vous m'avez pris au mot, ceux qui attendent là-dehors doivent faire de même s'ils veulent que leurs dettes soient payées. » De précieuses minutes s'écoulèrent encore. La foule du dehors fixait la porte avec impatience. Mais nul n'osait poser sa main sur la poignée de la porte. A midi pile, la cloche du clocher de la gare du Vianet-sur-Vabre sonna au loin et le couple apparut sur le perron tout radieux. - « A-t-il tenu parole ? » demanda l'un des paysans. - « Oui, voyez l'argent » dit la femme en brandissant une liasse de billets. - « Mais pourquoi n'êtes-vous pas ressortis pour nous le dire ? » protesta un autre paysan? - « Parce que le propriétaire nous a expressément demandé de ne pas le faire, afin que comme nous, vous le preniez au mot. » Alors que la discussion menaçait de tourner à l'aigre, le propriétaire et son secrétaire sortirent à leur tour pour rejoindre la voiture. La foule se pressa de toute part, formant une véritable masse compacte de laquelle sortaient quelques bras agitant des liasses de factures impayées. Des cris fusèrent : « S'il vous plaît, payez nos factures impayées ».

Alors qu'il montait calmement dans sa voiture, le propriétaire leur déclara : « Il est trop tard maintenant. Vous aviez amplement le temps de venir me voir. J'aurais payé toutes vos dettes, mais vous ne vouliez pas me croire. » Plusieurs jours passèrent. Le dimanche suivant, le pasteur de la Montagne, du haut de la chaire, revient sur l'événement qui avait agité toute la semaine durant, sa petite communauté. Et il compara la manière dont ses paroissiens s'étaient comportés à la manière dont beaucoup d'hommes se comportent face à l'offre de pardon de Dieu. Don gratuit et inconditionnel offert à tous par le Saint Esprit, mais que seuls les humbles arrivent à saisir pour revenir à Dieu et à la vie toute vivante. Qu'entendez-vous ?

Textes bibliques à partir desquels repose cette histoire : Esaïe 55/1 à 2 et 6 à 7; Hébreux 3/7 à 15; Matthieu 22/1 à 14; Luc 14/16 à 24.

Olivier Delachaux



Les « Oreillettes »...

Samedi 6 mai, après l'effervescence d'une matinée consacrée à la confection des oreillettes au presbytère de Lavergne, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas champêtre. L'occasion de remercier les pasteurs en exercice ou retraités, ainsi que toutes les bonnes volontés qui nous ont accompagnés pendant cette année ecclésiale par leur participation à l'organisation des manifestations, au ménage des temples, aux travaux dans les presbytères ... DS



Parlons finances

Le Synode national de l'EPUDF réuni à Noisy-le-Grand a comme chaque année examiné le rapport d'analyse des comptes annuels des Eglises locales. Il présente la situation financière des Eglises locales établie à partir des données transmises par chaque trésorier local. En quelques mots (chiffres !), voici les enseignements de ce rapport :

Les comptes des associations culturelles :

- Les **comptes ordinaires** (Fonctionnement courant : dons et offrandes des paroissiens / dépenses locales et contribution régionale) présentent un solde négatif en 2022. Ils sont depuis 2013 toujours en déficit sauf 2020 et 2021. Notre paroisse ne fait pas exception.
- Les **comptes extraordinaires** (Projets des Eglises locales : appel aux dons, donations, legs, ventes immeubles, acquisitions, grosses réparations) présentent a contrario un résultat positif en 2022. Ainsi au niveau national, les comptes extraordinaires permettent d'équilibrer les comptes ordinaires comme pour notre paroisse.

Les membres des Eglises locales : depuis 2013, le nombre des foyers connus (91 233 en 2022) est en baisse continue et régulière (-20 000 foyers sur 10 ans). 41 % des foyers connus participent à la vie financière. 75 % des foyers engagés effectuent des dons sous forme nominative. Là encore, les données de La Montagne ne trahissent pas les données nationales. Les donateurs sont moins nombreux mais s'efforcent d'augmenter leurs dons pour compenser.

Les moyens financiers des Eglises : les recettes ordinaires internes (Participation des paroissiens au fonctionnement régulier de l'Eglise : offrandes nominatives, offrandes aux cultes et après cérémonies, versements lors des manifestations) sont en baisse pour 2022. 75 % de ces recettes sont issues des dons nominatifs (don annuel moyen par foyer : 570 €, don médian : 290 €).

L'emploi des ressources ordinaires : les dépenses ordinaires sont de deux types : les **dépenses locales** (logement du pasteur, activités de la paroisse, entretien des bâtiments ...) et la **contribution versée à la Région** (participation aux frais communs des Eglises : rémunération des pasteurs, dépenses complémentaires de retraite, études de théologie, mission, ouverture sur l'extérieur ...).

Les comptes ordinaires devraient être équilibrés et ce n'est pas le cas en 2022 : les dépenses locales ont augmenté de 21 % essentiellement en raison de l'inflation. Côté contribution versée, elle est en diminution de 0,5 % en 2022, en baisse régulière depuis 2013 (soit 9,6 %). Sur la période 2013-2020, on constate que les contributions versées font appel à un prélèvement sur les réserves ou à un apport de recettes extraordinaires dont l'objectif est plutôt de financer des projets. Là encore, ce constat s'applique à la Montagne. La difficulté des Eglises locales à verser leurs contributions va avoir des répercussions sur les finances régionales puisque ces contributions représentent la presque totalité des recettes des régions. Le dynamisme des finances locales est le pilier de l'organisation financière globale.

Les comptes extraordinaires des associations culturelles

Ces comptes sont liés à des projets spécifiques ou exceptionnels ((travaux immobiliers, acquisitions d'immeubles ou autres achats importants). Les ressources proviennent des ventes d'immeubles, des donations et legs, des emprunts et subventions, des offrandes spéciales). Depuis 2019, le résultat de ces comptes extraordinaires est en progression.

Le bilan au niveau national reste contrasté :- les difficultés d'ordre financier existent dans les Eglises locales avec des recettes qui diminuent, moins de foyers qui participent à la vie financière ;

- des projets existent dans certaines Eglises locales, des paroissiens s'investissent et, en ces endroits, les difficultés financières existent peu.

Côté local, dans notre Montagne, les perspectives sont difficiles à dégager. Restons reconnaissants de ce qui nous est donné de réaliser et sachons dans cette période estivale qui commence faire de la place à ceux que nous allons rencontrer dans nos diverses activités et porter le message de l'Evangile.

Bon été à tous.

La trésorière : Myriam SCHOENENBERGER

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE PARMIS LES PROTESTANTS RÉFORMÉS DES COMMUNES DE LACAUNE, VIANE, GIJOUNET, ESCROUX ET SENAUX (TARN) dite « Le Pré des pauvres »

Convocation à l'Assemblée générale: dimanche 16 juillet 2023 à 11 h 45 au temple de Gijounet

Ordre du Jour :

- Vote du dernier compte rendu de la dernière assemblée générale du 1^{er} juillet 2018.
- Information sur les derniers courriers reçus du Ministère de l'intérieur, de la préfecture du Tarn et du Crédit Agricole.
- Bilan financier.
- Vente du pré dit « **des pauvres** » à Bagnas commune de Viane, section OE, parcelle E 409, d'une superficie de 85 ares 80 centiares.
- Décision sur le devenir de l'association.

Merci de bien vouloir transmettre vos articles ou annonces pour L'Echo 113 avant le 15 septembre 2023

Courriel: daniel.schoenenberger1@orange.fr

Ou à tout autre conseiller presbytéral (cf. coordonnées en page 2)



Société d'Histoire du Protestantisme Tarnais

AGENDA 2023 de la SHPT

Conférence d'été

Le dimanche 23 juillet à 15 h 30 au foyer de la salle polyvalente de Vabre :

" Femmes en guerre : accueil, sauvetage et résistance, action et oubli, *la place des femmes dans les résistances à Vabre, 1940-1945* " par Simon Louvet

Conférence d'automne

Le samedi 7 octobre à 14 h 30 au foyer Sainte-Cécile à Carmaux :

" La laïcité " par Michel Miaille .

L'agenda du Musée



Le musée du Protestantisme de Ferrières est fermé aux visiteurs depuis octobre 2022 pour travaux : rénovation et extension.

Il ouvrira ses portes le 1^{er} juillet 2023

pour la partie rénovée (nouvelle salle d'exposition temporaire, salle de lecture, espace convivial « la Grignoterie », exposition permanente, boutique).

L'extension sera inaugurée au printemps 2024. Elle accueillera la collection des machines de « l'imprimerie de l'Avenir » et permettra de mettre en scène quelques ouvrages remarquables de la bibliothèque du Musée - plus de 23 000 livres et revues - qui n'ont jamais été exposés. Une salle de médiation pour l'accueil de groupes est prévue...

La programmation culturelle 2023 se fait hors les murs avec les animations habituelles : marches, conférences, journée du patrimoine, nuit des musées... en lien avec la programmation départementale: « De Main en Main(S) transmettre un savoir-faire ».

La présentation de ces animations peut être suivie sur le site du musée www.mprl.fr et sur Facebook.

Nelly Barthès, présidente de l'Association du Musée du Protestantisme de la Réforme à la laïcité.

JUILLET

Marche estivale : Mardi 18 juillet 2023 - « Economie rurale passée et du devenir... »

Rendez-vous au Musée à 9h – 9h30 départ pour la journée – Repas tiré des sacs, retour vers 15h00 pour la visite du musée.

Tarifs : Adultes : 12 € - Enfants -10 ans : 6 € (café, apéritif, goûter et visite du musée compris)

Renseignements et inscriptions obligatoires avant le 12 juillet : 05 63 74 05 49 - secretariat@mprl.fr - www.mprl.fr

Conférence : Mercredi 26 juillet 2023 - « De Salomon à Soliman »

A 18h au Musée, salle d'exposition temporaire par Mireille Royer-Bénéjean, Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, Membre du Conseil d'administration du Musée. **Présentation des aquarelles de Frédéric Lère**, artiste peintre ainsi que **des croquis de Robert Mangado**, architecte honoraire des bâtiments de France. Libre participation.

AOUT

Conférence : Jeudi 10 août 2023 - « Magie blanche en Montagne noire »

A 18h salle P. Davy par Claire-Lise Raynaud, professeur honoraire, Membre du Conseil d'administration du Musée.

La transmission des savoirs des sorcières, entre mythes et réalité. Libre participation

Sortie patrimoine (circuit voiture) : Mercredi 23 août 2023 - « Artisanat d'autrefois dans les Monts de Lacaune »

Transmission d'un savoir-faire : Moulin de Narulle – Nages – Ferme de Payrac

Rendez-vous : Lacaune à 9h30 - Tarifs : 25€/pers (repas compris)

Renseignements et inscriptions obligatoires 16 août : 05 63 74 05 49 - secretariat@mprl.fr – www.mprl.fr

SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine : Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Pour cette nouvelle édition des Journées du Patrimoine, le Musée du Protestantisme de Ferrières vous invite à découvrir ses collections et à des rencontres avec des artisans d'art.

Sur les 2 jours : Entrée libre

Visite du musée de 10h à 18h et **Démonstrations d'artisanat d'art** de 14h à 17h – Salle Pierre Davy

Musée du Protestantisme de la Réforme à la laïcité - 235 Hameau de La Ramade - 81260 FONTRIEU

Modification des horaires d'ouverture cet été :

Du mardi au vendredi : 10h-12h/14h-18h - Samedi et dimanche : 14h-18h - Fermeture lundi toute la journée, samedi et dimanche matin.

Renseignements : 05 63 74 05 49 - secretariat@mprl.fr – www.mprl.fr

L'agenda de l'EPUMT

J U I L L E T	Dimanche 02	Temple de Viane Pas de culte ce jour là mais 14H30 Vernissage Expo DOSER 15h00 Concert d'orgue
	Dimanche 09	© CULTE 10h30 BRASSAC
	Dimanche 16	© CULTE 10h30 GIJOUNET
	Samedi 22	VABRE 8h00 Confection d'oreillettes Salle Benoit 10h00 Vente d'oreillettes Place du Maquis VIANE 19h00 Temple: Concert flûte et piano
	Dimanche 23	Fête de l'EGLISE VABRE 10h00 Place du Maquis: Vente oreillettes - Fleurs 10h30 © CULTE 12h30 Salle Polyvalente - Repas partagé 15h00 Pétanque et 15h30 Conférence
	Dimanche 30	© CULTE 10h30 LACAUNE

A O U T	Vendredi 04	VIANE Confection oreillettes 8h00 Lavergne
	Dimanche 06	Fête de l'EGLISE VIANE 9h00 Divers Stands - Tombolas 10h30 © CULTE - 12h00 Repas
	Dimanche 13	© CULTE 10h30 BRASSAC
	Dimanche 20	© CULTE 10h30 VABRE
	Samedi 26	VIANE Confection oreillettes 8h00 Lavergne
	Dimanche 27	LA PIERRE PLANTEE © Culte à 10h30 - 14h30 Conférence
	Mardi 29	CONSEIL PRESBYTERAL 20h15 BRASSAC

S E P T	Dimanche 03	© CULTE 10h30 VIANE
	Dimanche 10	© CULTE 10h30 BRASSAC
	Dimanche 17	© CULTE 10h30 VABRE
	Dimanche 24	© CULTE 10h30 LACAUNE
	Mardi 26	CONSEIL PRESBYTERAL 20h15 BRASSAC

O C T	Dimanche 01	© CULTE 10h30 VIANE
	Dimanche 08	JOURNEE DE RENTREE

Exposition « Les grands tableaux »

Les aquarelles d'Eberhard Dosser illustrant La Flûte Enchantée se trouvaient l'été dernier dans le temple de Viane. La collaboration de l'Eglise protestante unie de la Montagne du Tarn avec la famille du peintre Vianais se poursuit en 2023.

Cette année, une sélection d'œuvres « grand format » vous attend dans ce même lieu.

Nous pourrions poser un nouveau regard sur la peinture et la sculpture de l'artiste, né en 1926 à Gerstruben (Allemagne).

Après des études en Arts plastiques à Munich et Mannheim, il s'installe en Paris en 1956. Puis c'est à Fraisse qu'il pose définitivement ses bagages. Il s'en éloigne ponctuellement pour exposer en France, en Allemagne, en Belgique.

Viane a aussi le plaisir d'accueillir plusieurs expositions.

Les tableaux exposés couvrent quarante ans d'une œuvre éclectique, réunie cette fois sur le critère du format des œuvres.

Le dimanche 2 juillet, vernissage de l'exposition à 14h30.

Un concert sera donné par Pierre BARTHEZ, organiste titulaire des orgues de la cathédrale Saint-Etienne de TOULOUSE sur l'orgue du temple. Les grands tableaux d'Eberhard Dosser sont visibles **tous les jeudis, samedis et dimanches de l'été, de 16h00 à 19h00 au temple de Viane.**

Eglises Catholique, et Protestantes de Viane et environs



STAGE « Sport et Foi » à Viane,
les 14, 16 et 17 Août 2023
pour enfants et jeunes
de 6 à 14 ans.

Direction : Pauline et Benjamin Oesch

Lieu : Salle polyvalente,
Place du Petit train à Viane.

Renseignements et inscriptions :

Francine et Claude Bonnet (06.70.89.96.23 et 06.79.86.63.82)

Au programme :

Temps spi-chants, jeux- bricolages, accro -branche, baignade.

Prix : 45 euros.

Par Monts et Musique
Festival

Flûte, Dora Beckett
Piano, Christopher Beckett

DU 16 AU 23
JUILLET

5 CONCERTS, FLÛTE ET PIANO

16 Juillet : Le Soulé
19h Eglise
19 Juillet : Murat
19h Eglise
21 Juillet : Cambon et
Salergues
19h Eglise
22 Juillet : Viane
19h Temple
23 Juillet, Lacapelle
19h Eglise

Programme :
Bach, Enesco, Piazzola,
Reinecke, Doppler...

Monts et
Musique

Association Monts et Musique en partenariat avec la CCMLHL

EXPOSITION EBERHARD DOSER

Peintre allemand en pays tarnais (1926-2018)



les **Grands tableaux** 1954-1990

02 JUILLET
27 AOÛT

VIANE

TEMPLE PROTESTANT

Les jeudis, samedis et dimanches de 16h à 19h00. 27 ans de vie



VABRE

Fête de l'Eglise 2023



* **Samedi 22 juillet**
10 h 00 Vente d'oreillettes Place du Maquis

* **Dimanche 23 juillet**
10 h 00 Vente d'oreillettes et de fleurs
Place du Maquis
10 h 30 Culte au temple
Salle polyvalente
12 h 30 Repas partagé
15 h 00 Pétanque
15 h 30 Conférence de la SHPT
« Femmes en guerre: accueil, sauvetage
et résistance, action et oubli, la place
des femmes dans les résistances
à Vabre, 1940-1944 »
par Simon Louvet



La Pierre Plantée

Dimanche 27 août 2023

10 h 30 CULTE
12 h 00 Repas tiré des sacs
14 h 30 Conférence
« Accueil de l'étranger,
une question d'humanité »
par Henry MASSON - Président de La CIMADE

En cas de mauvais temps, repli au temple de Vabre

Vente d'oreillettes et Stand de livres
Parking voitures et WC à disposition

Coordonnées GPS: 43.684929, 2.461473 ou 43°41'05.7"N 2°28'53.7"E

VIANE



Place du
Petit Train

FÊTE DE L'EGLISE PROTESTANTE

**Dimanche
6 AOÛT**

**CULTE
à 10h30**

Stands à partir
de 9h00
Pâtisseries,
brocante, livres...

REPAS à partir de 12h00
Entrée - Paëlla royale -
Glace

Buvette

Loteries - Tombola
Machine à expresso avec
broyeur - Trottinette

**EXPOSITION au temple de
tableaux d'Eberhard DOSER**

Organisé par nos clubs (SHPT) - Ne pas aller sur le site partagé



EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE

communions luthérienne et réformée